



Bâle, le 1^{er} février 2012

Communiqué de presse

Un nouveau signal positif pour les grandes cultures bio

Bio Suisse salue le message sur la politique agricoles 2014-2017 et le changement de système prévu, puisque les paiements directs seront davantage basés sur les prestations. L'augmentation prévue des contributions pour les grandes cultures biologiques renforcera les mesures déjà prises par le secteur bio pour améliorer l'autoapprovisionnement du pays en céréales bio. Le Conseil fédéral manque par contre toujours de détermination pour reconnaître l'importance de la production agricole durable.

Bio Suisse salue le changement de système prévu, puisque les paiements directs seront davantage basés sur les prestations, changement que le Conseil fédéral a annoncé dans son message sur la politique agricoles 2014-2017. Avec la légère augmentation des paiements directs pour les grandes cultures et les cultures spéciales biologiques ainsi que l'introduction de contributions pour la production de lait et de viande basée sur les herbages, le Conseil fédéral fait deux petits pas en direction d'une production agricole durable. Les mesures prises par Bio Suisse et le secteur bio pour améliorer l'autoapprovisionnement du pays en céréales bio, pour diminuer les quantités d'aliments concentrés dans la production de lait et de viande et pour renforcer la production suisse de fruits bio reçoivent ainsi un précieux coup de pouce.

Le Conseil fédéral veut néanmoins continuer de répartir près des deux tiers des paiements directs selon le principe de l'arrosoir, et d'après le message les «objectifs environnementaux pour l'agriculture» définis par la Confédération seront encore loin d'être atteints en 2017. Pour démontrer une véritable détermination dans ce domaine, le Parlement devra suivre de manière plus cohérente la voie vers une agriculture durable et favoriser plus fortement des domaines clairement liés aux prestations comme les systèmes de production, l'utilisation durable des ressources, le bien-être animal, la biodiversité et la qualité du paysage.

Bio Suisse continue d'exiger un doublement des contributions pour les surfaces bio ainsi qu'un plan d'action pour l'agriculture biologique qui améliore de manière décisive les conditions cadres pour une production agricole suisse durable. Les produits du pays sont toujours plus demandés. Or les producteurs bio ont besoin d'instruments leur permettant à la fois de produire ce que le marché demande et d'améliorer leur valeur ajoutée. Il est par exemple nécessaire de renforcer la recherche et la vulgarisation pour la production d'huile de colza biologique suisse ou pour la sélection de races de volailles mieux adaptées aux systèmes agricoles durables.

Pour tout renseignement:

Sabine Lubow, Responsable Relations publiques, 061 385 96 25, sabine.lubow@bio-suisse.ch

Martin Bossard, Responsable des affaires politiques, 076 389 73 70, martin.bossard@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faîtière créée en 1981 représente les intérêts de ses 5'500 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 800 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative.